

Place du Bourg, des  
projets pour l'avenir

# DEMARCHE PARTICIPATIVE SYNTHÈSE

Versoix, août 2018

## QUESTIONS

022 775 66 00 ou [communication@versoix.ch](mailto:communication@versoix.ch)

## INFORMATIONS

<https://www.versoix.ch/sites/travaux/rues-et-place-du-bourg-1441>



## Indispensable groupe de suivi

Comme son nom l'indique, le « groupe de suivi » accompagnera activement la mise en œuvre des recommandations acceptées par le Conseil administratif et la Commission d'urbanisme (voir page 4). Le principe de sa création a été accepté lors de l'atelier du 26 septembre 2017 à la Maison du projet.

Sa mission sera en priorité de veiller, du début à la fin des travaux, à la bonne information des participantes et des participants des ateliers, qui seront tenus au courant de sa composition en temps voulu.

Il sera aussi, à court et moyen termes, le répondant à disposition des acteurs du réaménagement de la Place du Bourg.

Pour des raisons évidentes d'efficacité, les membres du groupe de suivi auront pris part à la réflexion en commun sur le projet de nouvelle place. Et leur travail indispensable commencera le plus rapidement possible, sur une base volontaire.

Les candidatures sont ouvertes !

Contact

022 775 66 00 ou [communication@versoix.ch](mailto:communication@versoix.ch)

## Notes

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Mesdames, Messieurs,

Le Bourg de Versoix et sa place constituent un lieu éminemment symbolique et important pour l'identité de notre ville en mutation. Dans l'esprit des Autorités, il était impensable de laisser ce quartier historique sur la touche alors que la route de Suisse entamait sa requalification. Un premier projet avait fait l'objet de la délivrance d'une autorisation de construire en 2014, alors que les travaux de la route cantonale n'ont pu commencer qu'en mai 2017, suite à l'obtention d'un crédit de près de 25 millions voté par le Grand Conseil. Entre-temps Versoix a vu se réaliser la place de la Gare inaugurée au printemps 2015, reprenant quelques usages traditionnellement dévoué à la place du Bourg. Il a donc fallu remettre sur le métier le projet autorisé trois ans plus tôt pour en améliorer la composition, tout en la simplifiant, et requalifier cette petite place, certes récente, mais aujourd'hui vétuste.

Quand on parle de place, il est évidemment question d'architecture, de mobilier, d'arborisation, de revêtement, mais aussi et surtout d'usages publics. On peut ici saluer l'implication des professionnels et techniciens qui ont fait un véritable travail de fond en intégrant des contraintes historiques et techniques, et en proposant une première vision d'avenir. A la reprise du projet en mai 2017, les Autorités ont proposé de réviser ce projet selon l'expression d'usages souhaités, en veillant à ce que le réaménagement apporte des améliorations fonctionnelles, pratiques et esthétiques en vue de lui garantir une attractivité nouvelle tant pour les commerçants que les habitants, les artisans, les chalands, les garants du patrimoine etc.

Dans cette perspective, le Conseil administratif a chargé le Service de l'urbanisme d'organiser une démarche de concertation ponctuée d'ateliers participatifs ouverts au public sur une période de 7 mois. Cette concertation a permis d'engager le débat et de stimuler les échanges pour développer une vision partagée et favoriser de nouvelles solutions d'aménagement.

Au terme de cette étape, le Conseil administratif remercie les personnes suivantes :

- les participants aux ateliers
- les mandataires du pool Orsol-V, principalement Mme Sandra Robyr, architecte urbaniste,
- l'animateur enjoué, M. Laurent Bonnard, journaliste à la retraite
- le Conseil municipal qui, dans sa grande confiance, a accepté d'élargir le débat public
- le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports de la ville de Versoix pour la direction opérationnelle de la démarche, ainsi que les autres services communaux qui s'y sont investis.

Que la réalisation du projet final soit à la mesure de la clarté des recommandations formulées par le groupe de concertation.

Cédric Lambert, Maire

## Pour l'avenir de la Place du Bourg

Sur la lancée des travaux de réaménagement de la route de Suisse et de leurs retombées prévisibles pour la population versoisienne, une réflexion sur l'avenir de la Place du Bourg est lancée dès le mois de mai 2017.

Le 17 mai, une première réunion publique d'information à la Salle du Charron débouche sur le lancement de la démarche participative «Place du Bourg, des projets pour l'avenir». Elle est pilotée par une petite équipe composée de l'architecte urbaniste Sandra Robyr, du chef du service de l'urbanisme Christophe Kobler, du journaliste modérateur Laurent Bonnard, et renforcée par le conseiller administratif Cédric Lambert.

Après une séance réservée spécialement aux commerçants concernés (7 juin), trois ateliers sont organisés. D'abord pour construire une base commune de réflexion et d'information (27 juin à la Maison du projet). Ensuite pour confronter les idées et les propositions aux réalités du terrain (visite des lieux, 5 septembre). Et, en fin de compte, pour aboutir à une synthèse de la réflexion des participantes et des participants sous la forme de « recommandations » à soumettre au Conseil administratif et à la Commission d'urbanisme (26 septembre, Maison du projet).

Dans le courant du mois d'octobre, ces recommandations (voir plus loin) sont validées successivement par le Conseil administratif, puis par la Commission d'urbanisme. Le bureau d'architectes et d'urbanistes chargé du projet lui-même (Ortis // Robyr) en tient compte dans sa conception d'une nouvelle place du Bourg, présentée en avant-première au cours d'un dernier atelier de « restitution » le 21 janvier 2018. Ce sont quelques échos de cette présentation, reçue très favorablement par l'ensemble des membres des ateliers, qui font l'essentiel du présent cahier. Moins d'une année après le lancement de la démarche, l'avenir de la Place du Bourg est en marche.

Ce cahier en donne les premiers échos.

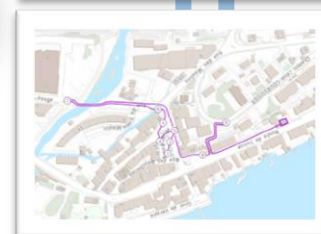






mai 2017

janvier 2018



05.09.2017  
Visite du site avec les participants à la démarche



17.05.2017  
Lancement de la démarche  
Atelier I - Information générale



27.06.2017  
Atelier II - Information / discussion avec les commerçants



22.01.2018  
Restitution du projet



26.09.2017  
Recommandations



## Huit recommandations

Les huit recommandations très résumées ci-dessous ont été détaillées dans un cahier spécial des ateliers (octobre 2017), publié à l'intention du Conseil administratif et de la Commission d'urbanisme qui les ont acceptées.

### 1 Modérer la circulation

Entre autres, créer une zone à 30 km/h sur le périmètre élargi de la place.

### 2 Améliorer la liaison piétonne avec la Gare CFF

Entre autres, soigner les perpendiculaires rejoignant le chemin Courvoisier et favoriser la mobilité douce sur la place.

### 3 Réorganiser les places de stationnement

Entre autres, distinguer et prévoir des places de stationnement de courte et de longue durée sur la place elle-même et à proximité.

### 4 Enlever les obstacles sur la place

Entre autres, abandonner le morcellement actuel de la place.

### 5 Prévoir de l'ombre sur la place

Entre autres, prévoir et disposer des arbres qui donneront son caractère à la place.

### 6 Maîtriser les éléments d'aménagement de la place

Entre autres, en collaboration avec le groupe de suivi (voir septième recommandation), porter une attention particulière aux terrasses, à la largeur des trottoirs, aux différents espaces de jeux, ainsi qu'aux arrêts de bus et aux containers destinés aux déchets.

### 7 Encourager la création d'un groupe de suivi

Les recommandations ne pourront être suivies d'effets que dans la durée.

Le groupe de suivi veillera à garder le cap, entre autres (voir page 12).

### 8 Fournir un calendrier des démarches entreprises

Entre autres, fournir régulièrement des points de repère accessibles, concernant aussi bien la création du parking de la Scie que les travaux sur la place.



## Des usages réinstallés

*Les anciens usages de la Place s'y retrouveront, bien sûr. Pour le plaisir des uns et des autres. Par exemple, davantage de surfaces dévolues aux terrasses qui pourront ainsi donner leur identité aux lieux sans être absorbées par la circulation.*

*Important aussi, un revêtement du sol prévu pour les amateurs de jeux de boules, petits et grands, sans exclusivité. Au total, ce ne sont pas les bonnes idées qui manquent, on le vérifiera à l'usage !*



Les terrasses sont confortées et «mises à l'aise», sur des espaces libérés et accessibles, permettant de s'installer plus confortablement.

La dimension des espaces réaménagés est plus généreuse. Grâce à la suppression des obstacles, ils sont plus «appropriables» et polyvalents car moins séparés les uns des autres.

L'objectif est de faire de la Place du Bourg un véritable lieu de vie et de rencontre, sur lequel des usagers variés pourront se côtoyer sans se gêner. Des manifestations ou activités diverses, existantes ou futures, pourront s'y dérouler.

Le centre de la Place proprement dit est réalisé en matière de type concassé, d'une part pour réduire l'importance de la surface imperméabilisée, mais aussi pour permettre la cohabitation d'usages diversifiés sans ségrégation ni limite, tels que la pétanque par exemple.

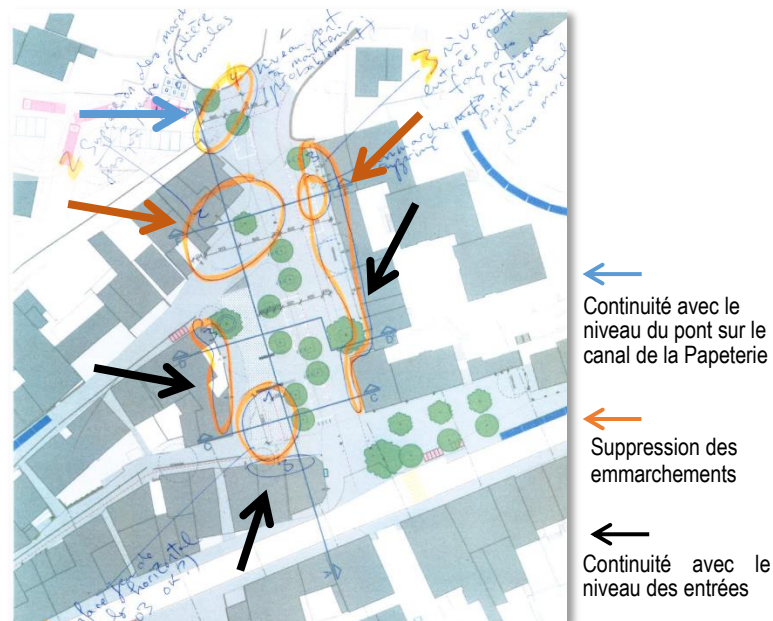
## Une place «plate» unifiée

*Au fil des discussions dans les ateliers et au moment de mettre au point les « recommandations », un vœu a fait très facilement l'unanimité: supprimons les obstacles autant que possible, qu'on voie la Place ! D'une façade à l'autre, elle sera plate, paisible, sans encombrements rébarbatifs. En un mot: accueillante!*



Le réaménagement de la Place du Bourg inclut celui des lieux qui la jouxtent (Rue de l'Industrie et débouché de la Route de l'Ancien-Péage), avec l'objectif de les unifier en proposant des parcours aisés et une perception d'ensemble.

Les aménagements actuels, emmarchements et obstacles divers, qui contraignent la compréhension de l'espace, sont supprimés au profit d'un revêtement «façade à façade». Cette continuité vise à renforcer le sentiment d'une place apaisée.





## Un mail central arborisé

Pour marquer le territoire de la place et en même temps pour l'ouvrir aux rues voisines qui l'irriguent avec leurs usagers multiples et divers, un simple mail...

Comme un lien direct entre le lac et la chocolaterie. Avec des arbres, soigneusement sélectionnés, plantés et espacés, pour offrir leur ombre et jalonner les promenades.



Généreusement dimensionné, le mail central joue le rôle de colonne vertébrale tenant ensemble les différentes parties de cet espace unifié.

Il débouche visuellement sur le Lac à l'Est et s'attache discrètement à l'Ouest au portail du jardin de la Chocolaterie, «main tendue» vers cet établissement qui appartient à l'histoire du lieu.

Le mail forme une «couture» entre les différents espaces qu'il distribue de façon dynamique, procurant aux usagers des opportunités de parcours variés et facilités.

Les arbres affirment spatialement la présence et l'importance du mail, procurant ombre et confort aux promeneurs et usagers divers qui le traversent.



## La présence de l'eau



Dessin de 1590

La présence de l'eau s'inscrit naturellement dans l'histoire de ce coin de Versoix.

Autrefois, un canal (dessin ci-contre à l'appui). Et demain, sur la nouvelle Place du Bourg, deux fontaines qui vont se répondre. L'une pour le plaisir des yeux, à l'ouest, près du Petit-Bourg. L'autre pour la soif, à l'est du mail, à disposition des joueuses et des joueurs.

L'eau a été présente sur le secteur occupé par la Place, sous différentes formes: fontaine aujourd'hui et plus anciennement canal, à l'emplacement de l'actuelle Rue de l'Industrie comme l'atteste ce dessin de 1590. Cette trace historique est pérennisée sur la place, par une présence de l'eau volontairement symbolique et adaptée au nouveau contexte.

Une fontaine d'agrément «ludique» est installée à proximité du Petit Bourg et une «fontaine à boire» occupe l'extrémité Est du mail, point d'eau en lien avec des activités récréatives qui pourront avoir lieu sur la place.

